

# Quels sont les métiers des immigrés ?

Un emploi sur dix est occupé par un immigré. Parmi l'ensemble des 87 familles professionnelles, 35 métiers se distinguent par une proportion supérieure. Ces professions sont souvent exposées à des conditions de travail contraignantes et/ou à des tensions sur le marché du travail. La moitié des emplois de ces métiers se trouvent dans les services aux particuliers et aux collectivités ou dans le bâtiment et les travaux publics.

La spécialisation professionnelle des immigrés varie selon leur profil socio-démographique, notamment leur pays de naissance et leurs niveaux de diplôme, très polarisés. Les travailleurs nés au Portugal sont surreprésentés parmi les employés de maison et les ouvriers du bâtiment. C'est également le cas des natifs du Maghreb, qui sont aussi plus nombreux parmi les agents de gardiennage et de sécurité et, pour les plus jeunes, parmi les ingénieurs informatiques. Les natifs d'Afrique subsaharienne sont davantage présents parmi les agents de sécurité, ainsi que parmi les employés du *care* et de la restauration. Les immigrés venant d'Asie sont spécialisés dans la restauration et le textile mais aussi dans des métiers très qualifiés.

En France, en 2017, 2,7 millions de travailleurs sont immigrés c'est-à-dire résidents en France et nés étrangers à l'étranger (certains ayant pu par la suite être naturalisés Français). Ils occupent un emploi sur dix. Leur présence sur le territoire national est le résultat d'une longue histoire migratoire, nourrie par des flux successifs d'horizons et de motivations très variés [1].

Quels sont les métiers qui recourent le plus à la main-d'œuvre immigrée ? Les métiers des immigrés sont-ils les mêmes que ceux des non-immigrés ? Comment la (dis)similarité des métiers se décline-t-elle selon le pays d'origine ?

Pour dresser le panorama des métiers occupés par les immigrés en France, le recensement de la population de l'Insee en 2017 est mobilisé sur le champ des personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi vivant en France (hors Mayotte) (encadré).

## Des métiers aux conditions de travail plus contraignantes et/ou davantage en tension

En 2017, le taux d'emploi des immigrés âgés de 15 à 64 ans (56,1 %) est inférieur à celui des non-immigrés (65,8 %) [2]. Parmi l'ensemble des 87 métiers de la nomenclature des familles professionnelles, 35 se distinguent par une part des immigrés dans l'emploi supérieure à la moyenne (10,2 %). Ces métiers représentent 57,5 % de l'ensemble des emplois occupés par les immigrés contre 38,4 % de l'emploi total (tableau 1).

Ces 35 métiers où les immigrés sont surreprésentés se caractérisent globalement par des conditions de travail plus contraignantes que la moyenne, liées à des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail (encadré). Par ailleurs, une partie d'entre eux, notamment pour les postes qualifiés, sont en tension en 2017 (tableau 1). Six métiers, exclusivement d'ouvriers (conducteurs de véhicules, cuisiniers, ouvriers non qualifiés de la mécanique, ouvriers qualifiés du second et du gros œuvre du bâtiment, ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique) cumulent à la fois des conditions de travail plus contraignantes et des tensions sur

**TABLEAU 1 | Les 35 métiers qui recourent le plus à l'emploi immigré**

En %

	Part dans les emplois où les immigrés sont surreprésentés	Part des immigrés dans l'emploi du métier	Indicateurs discrets de 1 (bas) à 5 (élevé) sur le champ des salariés du secteur privé <sup>1</sup>	
			Tension en 2017	Conditions de travail contraignantes en 2016
<b>Services aux particuliers et aux collectivités</b> .....	<b>30</b>			
Agents d'entretien .....	14	17,4	1	4
Aides à domicile et aides ménagères.....	5	15,5	5	3
Agents de gardiennage et de sécurité.....	4	28,4	2	4
Assistantes maternelles .....	3	13,6	4	2
Employés de maison .....	2	38,8	3	3
Employés des services divers .....	1	11,7	1	2
<b>Bâtiment, travaux publics</b> .....	<b>19</b>			
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment .....	5	24,8	4	4
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP, du béton et de l'extraction .....	5	27,0	3	3
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	4	14,4	4	4
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	2	16,8	3	4
Cadres du bâtiment et des travaux publics .....	1	11,2	5	1
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	1	19,3	3	4
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics .....	0	10,5	3	4
<b>Hôtellerie, restauration et alimentation</b> .....	<b>12</b>			
Cuisiniers.....	5	22,0	4	5
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration .....	5	19,3	3	5
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants .....	2	16,9	3	3
<b>Transports, logistique et tourisme</b> .....	<b>12</b>			
Conducteurs de véhicules .....	6	12,0	4	5
Ouvriers non qualifiés de la manutention .....	3	13,3	1	5
Ouvriers qualifiés de la manutention.....	3	10,4	2	4
<b>Domaines industriels (process, mécanique, textile...)</b> .....	<b>7</b>			
Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	3	14,1	2	5
Ouvriers qualifiés des industries de process.....	2	10,4	3	5
Ouvriers non qualifiés de la mécanique .....	2	11,2	4	4
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir .....	1	16,6	4	3
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	0	11,5	4	4
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir .....	0	13,1	3	5
<b>Commerce</b> .....	<b>6</b>			
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce .....	4	10,7	2	2
Caissiers, employés de libre service .....	2	10,7	1	5
<b>Informatique et télécommunications</b> .....	<b>3</b>			
Ingénieurs de l'informatique .....	3	14,0	5	1
Employés et opérateurs de l'informatique .....	0	11,1	3	1
<b>Autres domaines professionnels</b> .....	<b>10</b>			
Personnels d'études et de recherche.....	3	13,4	4	1
Médecins et assimilés .....	3	11,7	n.c.	n.c.
Formateurs .....	1	12,0	3	1
Professionnels de la communication et de l'information .....	1	11,5	2	1
Artisans et ouvriers artisans .....	1	12,6	n.c.	n.c.
Professionnels de la politique et clergé.....	0	24,1	n.c.	n.c.
<b>Ensemble des métiers où les immigrés sont surreprésentés</b> .....	<b>100</b>	<b>15,3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Ensemble des métiers</b> .....	<b>57</b>	<b>10,2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

<sup>1</sup> Voir Encadré.

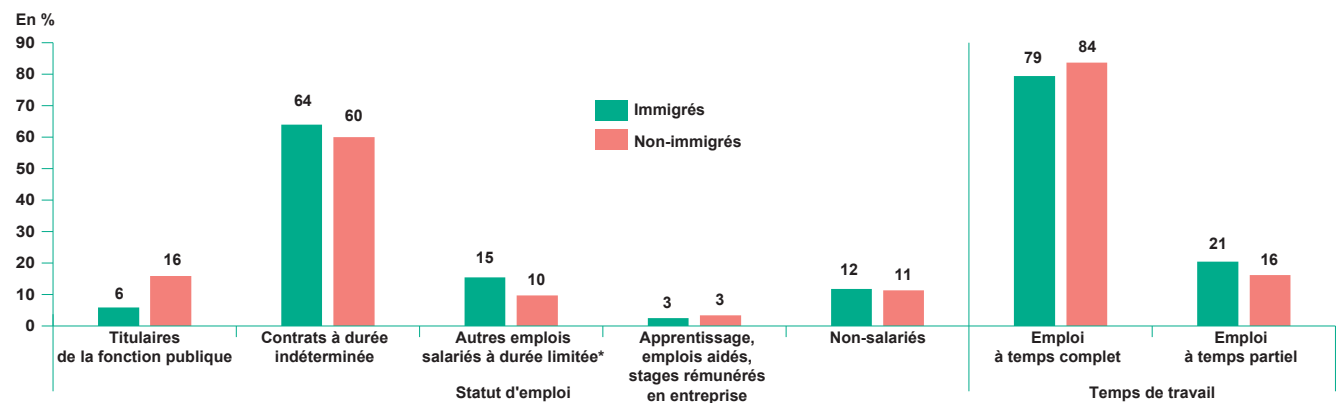
Note : n.c. : non connu car hors champ des indicateurs de tension et des conditions de travail.

Lecture : en 2017, les agents d'entretien représentent 14 % des emplois des métiers où les immigrés sont surreprésentés. 17,4 % des agents d'entretien sont des immigrés. Ce métier n'est pas du tout en tension en 2017 (niveau 1) mais les agents d'entretien sont exposés à des conditions de travail très contraignantes (niveau 4).

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; Pôle emploi – Dares, métiers en tension ; traitements : Dares.

## GRAPHIQUE 1 | Statut d'emploi et temps de travail



\* CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc. placés par une agence d'intérim.

Lecture : en 2017, 6 % de l'ensemble des emplois occupés par les immigrants correspondent à un statut d'agent titulaire de la fonction publique.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Sources : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

le marché du travail plus élevées que la moyenne. 23 métiers ont un niveau plus élevé que la moyenne sur au moins un de ces deux plans (encadré). En outre, dans deux métiers où ni les tensions sur le marché du travail ni les conditions de travail contraignantes ne sont mesurées (les indicateurs ne portant que sur le champ des salariés du privé), ces deux facteurs semblent toutefois avoir une incidence sur le recrutement de travailleurs immigrants. Ainsi, chez les médecins et assimilés (pharmaciens, dentistes, vétérinaires), les praticiens immigrants sont plus souvent cantonnés à des emplois précaires dans l'hôpital public [3]. Parmi les personnels politiques ou du clergé (trois quarts de l'emploi – immigré ou non – de cette famille sont des professionnels du clergé), le recours aux immigrants vient pallier le déficit de vocation des prêtres [4].

## La moitié des emplois des immigrants dans des métiers de services aux particuliers et aux collectivités ou du BTP

13 familles professionnelles concentrent près de la moitié des emplois où les immigrants sont surreprésentés. Elles se situent dans les services aux particuliers d'une part et le bâtiment et les travaux publics d'autre part. Parmi elles, quatre familles professionnelles comptent au moins un quart d'immigrants dans leurs effectifs : les employés de maison (39 %), les agents de gardiennage et de sécurité (28 %), les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP, du béton et de l'extraction (27 %) et les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment (25 %).

Trois métiers de l'hôtellerie, restauration et alimentation et trois autres du transport et de la logistique concernent pour leur part près d'un quart des emplois où les immigrants sont surreprésentés.

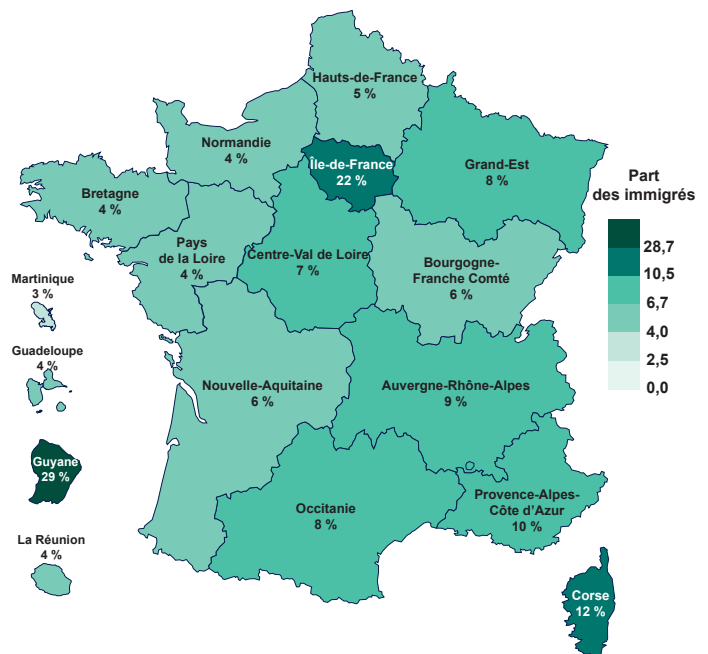
Cette relative diversité des domaines professionnels se traduit aussi dans la qualification des postes. La moitié des emplois des métiers où les immigrants sont surreprésentés correspond à un poste d'ouvrier ou d'employé non qualifié et, près de trois sur dix à un poste d'employé ou d'ouvrier qualifié. Donc, un peu plus de deux sur dix font partie des

postes les plus qualifiés, de niveau profession intermédiaire, indépendante, libérale ou cadre comme par exemple, des ingénieurs informatiques, des personnels d'études et de recherche ou des médecins ou assimilés.

## 22 % des emplois en région francilienne

Un emploi est plus souvent occupé par un immigré lorsque le métier est exposé à des conditions de travail pénibles ou, dans une moindre mesure, lorsqu'il est en tension. Cela se vérifie à caractéristiques individuelles et autres caractéristiques d'emploi comparables entre les immigrants et les autres travailleurs, ces effets étant même renforcés pour l'emploi des immigrants arrivés récemment<sup>1</sup>.

### CARTE | Part des immigrants dans l'emploi total de chaque région



Lecture : en 2017, les immigrants occupent 22 % de l'ensemble des emplois d'Ile-de-France.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

<sup>1</sup> Une augmentation respective du niveau de tension d'un métier et des conditions de travail contraignantes d'un écart-type par rapport à sa moyenne sur la période 2014-2018 augmenterait respectivement de 9 % et de 40 % toutes choses étant égales par ailleurs les chances que l'emploi de ce métier soit occupé par un immigré. Ces effets sont respectivement de 15 % et de 45 % si l'on considère l'emploi des immigrants arrivés en France depuis moins de 10 ans (tableau complémentaire A et encadré).

Les immigrés ont tout d'abord pour spécificité d'être plus urbains et davantage concentrés dans le sud et l'est du territoire [7]. Ainsi, 22 % de l'ensemble des emplois franciliens et 10 % des emplois de la région Provence-Alpes Côtés d'Azur sont occupés par des immigrés, contre 4 % en Bretagne ou dans les pays de la Loire (carte). Cela peut contribuer à expliquer la surreprésentation des immigrés dans certains métiers, par exemple dans ceux du numérique où quatre emplois sur dix se situent en Île-de-France.

Ensuite, les travailleurs immigrés occupent moins souvent des emplois à temps complet (79 % contre 84 % de l'ensemble des personnes en emploi) (graphique 1). Concernant le statut de l'emploi, ils ont plus fréquemment un contrat de travail à durée limitée (15 % contre 10 %) et exercent un peu plus souvent une activité non salariée (12 % contre 11 %). À l'inverse, ils ont moins souvent le statut de titulaire de la fonction publique (6 % contre 16 %) ; l'accès y est fermé aux étrangers qui n'ont pas une nationalité de l'Union Européenne (UE), voire à tous les étrangers pour les emplois dans l'armée ou la police [8]. Les ressortissants d'un pays hors UE peuvent toutefois être recrutés en tant que contractuels non titulaires. Or, 37 % des travailleurs immigrés n'ont pas une nationalité de l'UE et 57 % n'ont pas la nationalité française.

Ainsi, parmi les dix métiers qui recourent le moins aux immigrés, quatre se situent dans la fonction publique ([graphique complémentaire A](#)). Les prérequis liés à la nationalité limitent aussi l'emploi d'immigrés chez les infirmiers et sages-femmes (4,5 %) : que ce soit à l'hôpital ou en exercice libéral, seuls les diplômés français sont reconnus. L'accès à certains métiers du secteur privé peut être soumis à des restrictions législatives, notamment de reconnaissance du diplôme. Les immigrés sont aussi assez rares dans l'agriculture, la marine et la pêche. En particulier, 4,2 % des agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons sont immigrés, l'installation d'une exploitation agricole se faisant souvent par transmission au sein d'une même famille.

Parmi l'ensemble des personnes en emploi, les immigrés sont aussi plus souvent des hommes que les autres travailleurs (55 % contre 52 %), ils vivent davantage en couple avec 3 enfants ou plus (16 % contre 7 %) et ils sont un peu plus âgés : 12 % seulement ont moins de 30 ans, contre 18 % des autres travailleurs ([tableau complémentaire B](#)).

## Une polarisation du niveau d'études, surtout parmi les jeunes

La main-d'œuvre immigrée se distingue par une polarisation du niveau de diplôme : elle compte plus de non-diplômés ou de très bas niveaux de diplôme mais aussi davantage de très hauts niveaux de diplôme, et ce, particulièrement parmi les plus jeunes. Au sein des travailleurs âgés de moins de 30 ans, 21 % des immigrés n'ont aucun diplôme ou au plus un brevet élémentaire ou des collèges, contre 10 % des non-immigrés. Inversement, au sein de cette même classe d'âge, 21 % des immigrés sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 ou plus, contre 14 % des autres travailleurs (graphique 3).

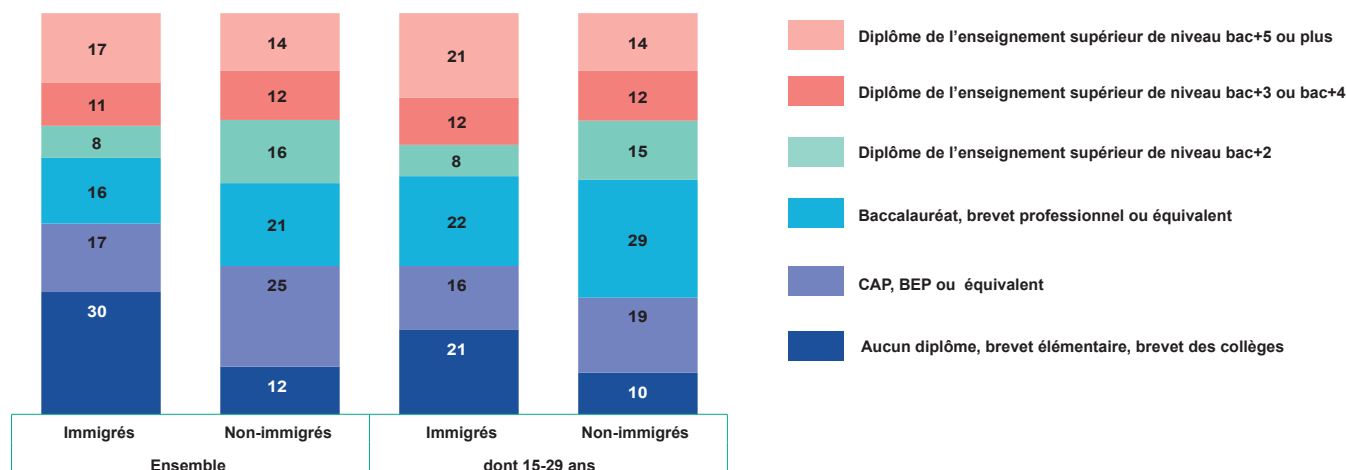
## Des métiers d'employés de maison et d'ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment pour les natifs du Portugal

En considérant l'ensemble des emplois selon les 87 familles professionnelles, 21 % des immigrés devraient changer de métier pour que la répartition de leurs professions s'aligne sur celle des non-immigrés (graphique 3a et encadré). Cette dissimilarité est significative mais elle reste limitée au regard de la ségrégation professionnelle selon le sexe, qui est plus de deux fois plus élevée [8].

La ségrégation professionnelle des immigrés varie fortement selon leur profil socio-démographique : sexe, âge, ancienneté de présence sur le territoire..., mais aussi pays de naissance (graphique 3a), y compris au sein d'un continent donné. Ainsi, les natifs européens, qui représentent un tiers de l'ensemble de la main-d'œuvre immigrée (graphique 4) et qui sont plus souvent naturalisés français ou de l'UE, ont globalement les métiers les plus proches des non-immigrés.

Néanmoins, les immigrés d'origine portugaise (12 % de l'ensemble des immigrés) se distinguent par une dissimilarité professionnelle parmi les plus élevées (38 %), toutes origines confondues. Elle est quasiment deux fois plus élevée que celle de l'ensemble des natifs européens (20 %).

GRAPHIQUE 2 | Diplôme le plus élevé selon l'origine migratoire



Lecture : en 2017, 30 % de l'ensemble des immigrés en emploi n'ont aucun diplôme ou au plus un brevet élémentaire ou un brevet des collèges.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

Issus d'une migration plutôt ancienne, la moitié d'entre eux étant arrivés avant 1990 (graphique 3b), les 316 000 travailleurs natifs du Portugal sont particulièrement représentés dans les métiers les plus emblématiques de l'ensemble des immigrés : ouvriers du BTP et services aux particuliers. 8 % des ouvriers qualifiés du gros œuvre de bâtiment et 14 % des employés de maison sont d'origine portugaise, contre seulement 1,2 % de l'ensemble des personnes en emploi (tableau 2).

À l'opposé, les métiers des natifs d'Espagne ou d'Italie (5 % de l'ensemble des travailleurs immigrés, graphique 4) sont les plus proches de ceux des non-immigrés, avec une dissimilarité de 16 % (graphique 3a). Davantage diplômés, ils occupent plus fréquemment des postes très qualifiés. Ils sont ainsi trois fois plus présents parmi les personnels d'études et de recherche et les cadres du BTP, qu'en moyenne sur l'ensemble des emplois (respectivement 1,6 %, 1,3 % et 0,5 %, tableau 2). Ils se retrouvent aussi plus souvent parmi les patrons et cadres de l'hôtellerie-restauration, ou encore parmi les professionnels des Arts et spectacles. Cependant, les situations sont extrêmement variables, en fonction notamment de l'ancienneté de présence sur le territoire : un quart de ces travailleurs sont arrivés avant 1967 mais aussi un quart après 2011 (graphique 3b).

Parmi les autres immigrés de l'UE, la spécialisation professionnelle est bien différenciée. D'une part, les natifs des pays membres de l'Union à 15 ont accès à des postes plus qualifiés, proches de ceux de l'Espagne ou de l'Italie (tableau 2). D'autre part, ceux des pays membres de l'Est de l'Union, plus récemment installés, occupent des métiers plus proches de ceux des natifs du Portugal. Ils sont néanmoins trois fois plus souvent médecins et assimilés et professionnels du clergé que dans l'ensemble des emplois.

## Des agents de gardiennage, de sécurité et d'entretien, mais aussi des ingénieurs de l'informatique issus du Maghreb

Les immigrés originaires d'Afrique, globalement un peu plus récemment installés en France que les natifs européens (graphique 3b), constituent 45 % des immigrés en emploi en 2017 (graphique 4). Les travailleurs nés en Algérie, Maroc ou Tunisie en représentent à eux seuls 27 %.

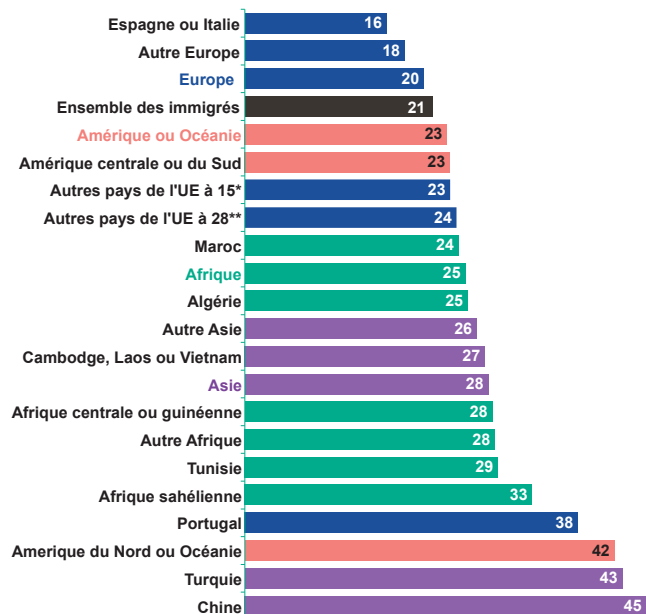
Ces derniers sont issus des migrations les plus anciennes du continent africain, un quart d'entre eux étant arrivés avant le milieu des années 1980. Ils sont fortement sur-représentés parmi les postes d'employés ou d'ouvriers plutôt peu qualifiés : agents de gardiennage et de sécurité, agents d'entretien, conducteurs de véhicules ou ouvriers du BTP, particulièrement au Maroc et en Tunisie dans ce dernier cas (tableau 3).

Exception notable, le métier d'ingénieur informatique, très qualifié, emploie nettement plus souvent des natifs de Tunisie (1,4 % contre 0,4 % pour l'ensemble des emplois) ou du Maroc (2,4 % contre 1,2 %) (tableau 3). Ces spécificités reflètent en partie les niveaux des diplômes très différenciés selon les générations au sein de cette main-d'œuvre nord-africaine. La moitié des immigrés venus de Tunisie se sont installés depuis 2001. L'orientation des étudiants maghrébins, plus fréquemment tournée vers les filières des technologies de l'information et des télécommunications (tunisiens), des sciences naturelles, mathématiques et statistiques participe à cette sur-représentation des immigrés maghrébins parmi les métiers du numérique.

13 % de l'ensemble des immigrés sont nés en Afrique subsaharienne, c'est-à-dire en Afrique centrale, guinéenne ou

GRAPHIQUE 3 | Les travailleurs immigrés par pays de naissance

GRAPHIQUE 3a | Dissimilarité des métiers comparés à ceux des non-immigrés



\* Hors Portugal, Espagne et Italie. \*\* Hors pays de l'UE à 15.

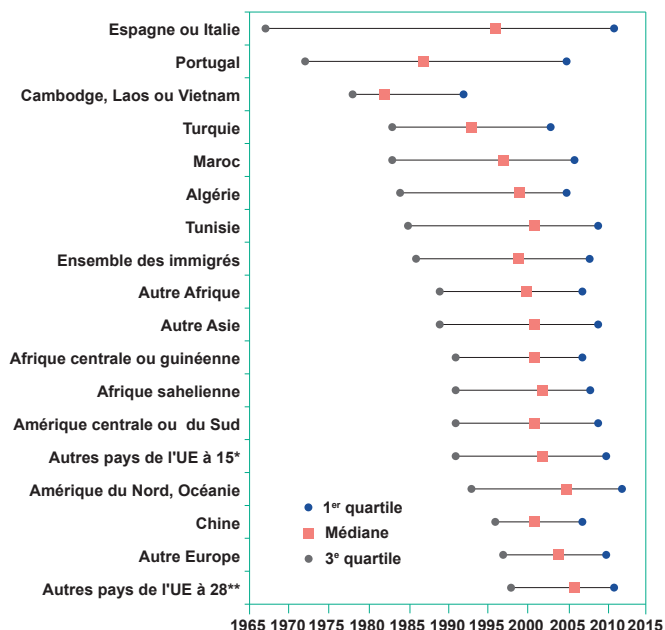
Lecture 3a) : 20 % des immigrés nés en Europe devraient changer de métiers pour que la répartition de leurs professions s'aligne sur celle des non-immigrés.

3b) : en 2017, la moitié des immigrés en emploi nés en Espagne ou en Italie sont arrivés avant 1996, dont un quart avant 1967 ; le quart des immigrés en emploi nés en Espagne ou en Italie qui ont migré le plus récemment en France, sont arrivés après 2011.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

GRAPHIQUE 3b | Année d'arrivée sur le territoire



**TABLEAU 2 | Les cinq métiers qui recourent le plus aux travailleurs immigrés d'origine européenne**

Part des immigrés dans l'emploi total du métier, en %

	Portugal	Espagne ou Italie	Autres pays de l'UE à 15*	Autres pays de l'UE à 28**	Autres pays d'Europe
N° 1	Employés de maison 14,0	Personnels d'études et de recherche 1,6	Formateurs 3,0	Employés de maison 2,7	Employés de maison 2,7
N° 2	Ouvriers qualifiés bâtiment gros oeuvre 8,1	Cadres du BTP 1,3	Professions de la communication et de l'information 2,7	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 2,2	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 1,1
N° 3	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 7,9	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants 1,0	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants 2,6	Ouvriers qualifiés bâtiment gros oeuvre 1,8	Ouvriers non qualifiés bâtiment second oeuvre 1,0
N° 4	Ouvriers qualifiés TP béton extraction 6,9	Employés et agents de maîtrise hôtellerie-restauration 1,0	Personnels d'études et de recherche 2,0	Médecins et assimilés 1,8	Ouvriers qualifiés bâtiment gros oeuvre 1,0
N° 5	Agents de gardiennage et sécurité 4,8	Professionnels des arts et spectacles 0,9	Professionnels de la politique et clergé 2,0	Professionnels de la politique et clergé 1,7	Professions de la communication et de l'information 0,9
<b>Dans l'emploi total</b>	<b>1,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
<b>Effectifs</b>	<b>316 000</b>	<b>140 000</b>	<b>190 000</b>	<b>140 000</b>	<b>119 000</b>

\* Hors Portugal, Espagne et Italie. \*\* Hors pays de l'UE à 15.

 Lecture : 14 % des employés de maison sont nés au Portugal. Au total, 316 000 emplois sont occupés par des immigrés nés au Portugal, soit 1,2 % de l'ensemble des emplois. Voir aussi [tableau complémentaire C](#).

**TABLEAU 3 | Les cinq métiers qui recourent le plus aux travailleurs immigrés d'origine africaine**

Part des immigrés dans l'emploi total du métier, en %

	Algérie	Tunisie	Maroc	Afrique centrale et guinéenne	Afrique sahélienne	Autre Afrique
N° 1	Agents de gardiennage et sécurité 5,9	Ingénieurs informatique et télécom 1,4	Employés de maison 2,8	Agents de gardiennage et sécurité 5,4	Professionnels de la politique et clergé 4,0	Employés de maison 2,9
N° 2	Assistants maternelles 2,5	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 1,3	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 2,6	Professionnels de la politique et clergé 4,2	Agents de gardiennage et sécurité 2,6	Professionnels de la politique et clergé 1,9
N° 3	Agents d'entretien 2,4	Ouvriers qualifiés bâtiment gros oeuvre 1,2	Agents de gardiennage et sécurité 2,5	Aides à domicile et ménagères 2,6	Cuisiniers et aides de cuisine 2,3	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 1,6
N° 4	Conducteurs de véhicules 2,4	Ouvriers qualifiés bâtiment second oeuvre 1,1	Agents d'entretien 2,5	Aides-soignants 2,4	Agents d'entretien 1,8	Ouvriers non qualifiés bâtiment second oeuvre 1,3
N° 5	Ouvriers non qualifiés manutention 2,1	Ouvriers non qualifiés bâtiment second oeuvre 1,1	Ouvriers qualifiés TP béton extraction 2,5	Employés de maison 2,2	Employés de maison 1,7	Agents d'entretien 1,3
<b>Dans l'emploi total</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
<b>Effectifs</b>	<b>303 000</b>	<b>113 000</b>	<b>316 000</b>	<b>221 000</b>	<b>137 000</b>	<b>132 000</b>

 Lecture : 5,9 % des agents de gardiennage et de sécurité sont nés en Algérie. Au total, 303 000 emplois sont occupés par des immigrés nés en Algérie, soit 1,2 % de l'ensemble des emplois. Voir aussi [tableau complémentaire D](#).

**TABLEAU 4 | Les cinq métiers qui recourent le plus aux travailleurs immigrés d'origine asiatique**

Part des immigrés dans l'emploi total du métier, en %

	Turquie	Cambodge, Laos, Vietnam	Chine	Autre Asie
N° 1	Ouvriers qualifiés bâtiment gros oeuvre 4,1	Ouvriers qualifiés textile et cuir 1,4	Cuisiniers 1,8	Employés de maison 4,1
N° 2	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 3,7	Patrons et cadres d'hôtels cafés restaurants 1,4	Employés et agents de maîtrise hôtellerie restauration 1,6	Cuisiniers 3,9
N° 3	Ouvriers non qualifiés textile et cuir 2,0	Cuisiniers 1,2	Ouvriers qualifiés textile et cuir 1,5	Employés et agents de maîtrise hôtellerie restauration 1,9
N° 4	Ouvriers qualifiés textile et cuir 1,8	Ouvriers non qualifiés textile et cuir 1,2	Patrons et cadres d'hôtels cafés restauration 1,5	Professionnels de la politique et clergé 1,8
N° 5	Ouvriers qualifiés TP béton extraction 1,7	Ouvriers qualifiés électricité électronique 1,1	Ouvriers non qualifiés textile et cuir 1,2	Médecins et assimilés 1,6
<b>Dans l'emploi total</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>
<b>Effectifs</b>	<b>105 000</b>	<b>79 000</b>	<b>53 000</b>	<b>185 000</b>

 Lecture : 4,1 % des ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment sont nés en Turquie. Au total, 105 000 emplois sont occupés par des immigrés nés en Turquie, soit 0,4 % de l'ensemble des emplois. Voir aussi [tableau complémentaire E](#).

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

sahélienne. Ils sont très présents parmi les agents de gardiennage et de sécurité, les professionnels de la politique et du clergé ou encore dans les métiers liés à la restauration – cuisiniers ou employés ou agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration. Les natifs de l'Afrique centrale et guinéenne exercent plus souvent dans des métiers du *care*, en tant qu'aides à domicile ou aides-soignants.

## Restauration et textile mais aussi certains métiers qualifiés pour les immigrés originaires d'Asie

16 % des immigrés en emploi sont nés en Asie et leurs métiers sont globalement assez éloignés de ceux des non-immigrés. La dissimilarité professionnelle atteint en moyenne 28 % ; elle dépasse 40 % pour les natifs de la Turquie et atteint 45 % pour ceux venus de Chine (graphique 4). Les immigrés d'origine asiatique partagent une très forte spécialisation dans les métiers de la restauration et du textile. Cependant, il existe des spécificités selon le pays d'origine, associées à des histoires migratoires très différentes.

Les natifs de Chine se sont récemment installés en France : les trois quarts sont arrivés après 1996. Ils sont sur-représentés dans le domaine commercial. Davantage diplômés de l'enseignement supérieur, ils exercent aussi plus souvent dans des métiers très qualifiés, comme les ingénieurs informatiques ou les personnels d'études et de recherche.

À l'opposé, les immigrés d'origine turque (4 % de l'ensemble des immigrés), peu diplômés, s'orientent davantage vers les métiers du BTP et, dans une moindre mesure, vers les postes d'ouvriers de l'industrie (de process, de travail du métal, de la mécanique ou du bois).

Pour leur part, les natifs du Cambodge, du Laos et du Vietnam partagent une histoire commune d'exil dans les décennies 1970 et 1980. Leurs métiers sont nettement plus diversifiés : ils sont plus nombreux parmi les ouvriers de l'industrie (électricité, électronique, travail du métal, process) ou encore dans la manutention, mais aussi parmi les artisans ou les coiffeurs et esthéticiens. Ils ont aussi accès à des métiers qualifiés comme ceux de techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples ou d'ingénieurs informatiques.

Les travailleurs nés dans un autre pays d'Asie constituent une main-d'œuvre hétérogène : en provenance du Sri Lanka, Liban, Inde, Philippines, Arménie, Pakistan, Iran, Thaïlande, Japon, Corée du Sud pour les trois quarts d'entre eux, ils sont six fois plus nombreux parmi les employés de maison (Philippines en particulier) mais aussi deux fois plus présents parmi les médecins (Liban, Syrie, Iran) (tableau 4) ou les personnels d'études et de recherche (Liban, Inde, Iran).

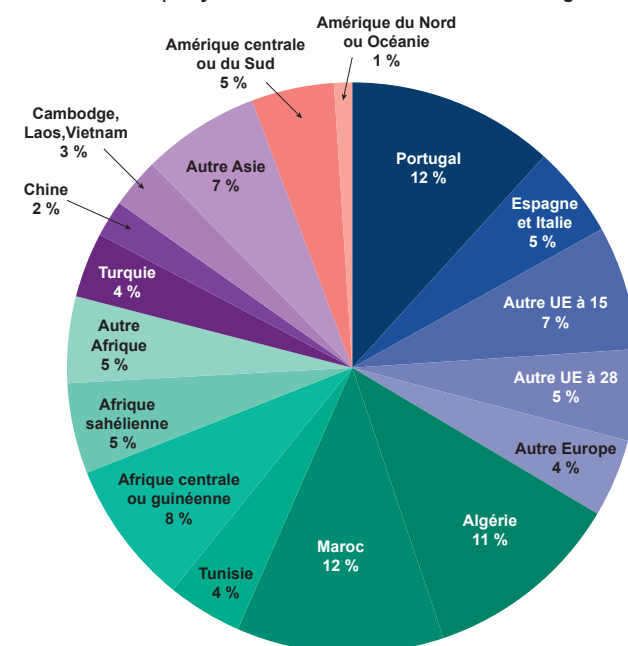
## Des métiers peu qualifiés pour les natifs d'Amérique Centrale ou Latine

Installés plutôt récemment, les natifs d'Amérique Centrale ou du Sud (dont 8 sur 10 proviennent d'Haïti, Brésil, Colombie, Pérou, Argentine, Mexique, Chili) occupent majoritairement des métiers peu qualifiés semblables à ceux de l'ensemble des immigrés : employés de maison ou de l'hôtellerie-restauration, ou encore ouvriers non qualifiés du gros œuvre du

BTP (tableau 5). Toutefois, ils sont aussi plus présents parmi le clergé et les professions des arts et spectacle.

Peu nombreux (1 % de l'ensemble des immigrés en emploi), les natifs d'Amérique du Nord ou d'Océanie occupent quant à eux des métiers très spécifiques, axés sur des professions intellectuelles, professionnels de la politique et du clergé, formateurs, professions de la communication et de l'information, des arts et du spectacle ou personnels d'études et de recherche, mais aussi ingénieurs du numérique, cadres des services administratifs comptables ou financiers, enseignants, ou professionnels du droit.

GRAPHIQUE 4 | Pays de naissance des travailleurs immigrés



Lecture : 12 % des immigrés en emploi sont nés au Portugal.

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

TABLEAU 5 | Les cinq métiers qui recourent le plus aux travailleurs immigrés d'origine d'Amérique ou d'Océanie

Part des immigrés dans l'emploi total du métier, en %

	Amérique centrale ou du Sud	Amérique du Nord Océanie
N° 1	Employés de maison 2,3	Professionnels de la politique et clergé 1,4
N° 2	Professionnels de la politique et clergé 1,5	Formateurs 0,9
N° 3	Ouvriers non qualifiés gros oeuvre, TP et extraction 1,5	Professions de la communication et de l'information 0,8
N° 4	Employés et agents de maîtrise hôtellerie restauration 1,1	Professionnels des arts et spectacles 0,6
N° 5	Professionnels des arts et spectacles 1,0	Personnels d'études et de recherche 0,4
<b>Dans l'emploi total</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>
<b>Effectifs</b>	<b>127 000</b>	<b>26 000</b>

Lecture : 2,3 % des employés de maison sont nés en Amérique Centrale ou du Sud. Au total, 127 000 emplois sont occupés par des immigrés nés en Amérique Centrale ou Latine, soit 0,5 % de l'ensemble des emplois. Voir aussi [tableau complémentaire F](#).

Champ : 15-64 ans en emploi en France (hors Mayotte).

Source : Insee, recensement de la population 2017 ; traitements : Dares.

## Encadré • Sources et méthodes

Cette étude repose sur l'exploitation du recensement de la population de 2017 de l'Insee. Le champ retenu couvre l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans, y compris celles vivant en communautés ou sans domicile, qui déclarent être en emploi en 2017 en France hors Mayotte.

Les métiers sont analysés en utilisant la nomenclature des familles professionnelles (FAP 2009) de la Dares. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Dans cette nomenclature, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Pour étudier la dissimilarité sur les métiers exercés entre les immigrés et les non-immigrés, l'indice de ségrégation de Duncan est utilisé [10]. Il mesure la distance séparant ces deux groupes en termes de métiers exercés.

On peut le calculer selon la formule suivante :  $ID = \frac{1}{2} \sum_{m=1}^{87} \left| \frac{I_m}{I} - \frac{NI_m}{NI} \right|$

Où  $\frac{I_m}{I}$  est la part des immigrés en emploi dans le métier m et  $\frac{NI_m}{NI}$  celle des non-immigrés.

Cet indicateur varie de 0 (similarité parfaite dans les métiers exercés par les immigrés et les non-immigrés) à 1 (distribution ségrégative maximale, où les métiers exercés par les immigrés diffèrent de ceux exercés par les non-immigrés).

La mesure des tensions et des conditions de travail par métier s'appuie sur les indicateurs construits par la Dares et Pôle emploi sur les tensions sur le marché du travail en 2019 [6], qui porte sur le champ des salariés du secteur privé :

L'indicateur de tension regroupe trois composantes :

- le rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne, sur un champ étendu au-delà des seules offres collectées par Pôle emploi, et le flux des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ;
- le taux d'écoulement de la demande d'emploi, qui mesure le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C ;
- la part des projets de recrutements anticipés comme difficiles par les employeurs.

L'indicateur synthétique sur les conditions de travail est calculé à partir de la part de salariés subissant des contraintes physiques, des limitations physiques, des contraintes de rythme, du travail répétitif, des périodes de travail durant les jours non ouvrables ou en dehors des plages de travail habituelles et un morcellement des journées de travail. Elles sont extraites de l'enquête Conditions de travail-Risques psychosociaux 2016 de la Dares.

## Pour en savoir plus

- [1] Bouvier G. (2012), [Les descendants d'immigrés plus nombreux que les immigrés : une position française originale en Europe, Immigrés et descendants d'immigrés en France](#), Insee références.
- [2] Insee (2020), [Fiche 3.2 Emploi](#), France Portrait Social, p 241.
- [3] Lochard Y., Meilland C. et Viprey M. (2007), [La situation des médecins à diplôme hors UE sur le marché du travail](#), La revue de l'Ires n°2007/1 n°53, pp 83-110.
- [4] Delabre C. (2020), [Les transitions du presbytérat diocésain en France](#), Lumen vitae, 2020/4, volume LXXV, pp 449-466.
- [5] Niang et Vroylandt (2020), [Les tensions sur le marché du travail en 2019](#), Dares Résultats n°032, octobre.
- [6] Jolly C., Lainé F. et Breem Y. (2012), [L'emploi et les métiers des immigrés](#), document de travail du Centre d'analyse stratégique n° 2012-01, février.
- [7] Brutel C. (2016), [La localisation géographique des immigrés : une forte concentration dans l'aire urbaine de Paris](#), Insee Première n° 1591, avril.
- [8] Briard K. (2019), [Ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes : quels liens avec le temps partiel ?](#), Document d'études de la Dares, n°234, juillet.
- [9] Desjonquères A., Niang M. et Okba M. (2021), [Les métiers des immigrés](#), Document d'études de la Dares, à paraître.
- [10] Duncan O.D. et Duncan B., (1955), [A Methodological Analysis of Segregation Indexes](#), American Sociological Review, 41, pp. 210-217.

## Aurore Desjonquères, Bertrand Lhommeau, Moustapha Niang et Mahrez Okba (Dares).

### Directrice de la publication

Selma Mahfouz

### Directrice de la rédaction

Anne-Juliette Bessone

### Secrétaires de rédaction

Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

### Maquettistes

Guy Barbut, Bruno Pezzali

### Mise en page et impression

Dares, ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

### Dépôt légal

à parution

### Numéro de commission paritaire

3124 AD. ISSN 2109 – 4128  
et ISSN 22674756

### Réponses à la demande

dares.communication@travail.gouv.fr

### Contact presse

Joris Aubrespin-Marsal  
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.



STATISTIQUE  
PUBLIQUE